

Avis d'information au public
Le 22 août 2025

En application des dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

JEUDI 28 AOUT 2025 A 19H00

SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

- Projet de requalification du sommet de la falaise du Cap Romain
- Délibération de principe concernant l'acquisition des parcelles cadastrées AH216, AH217 et AH218p2
- Délibération autorisant la création d'un emploi permanent et le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique sur des fonctions de Responsable des Services Techniques à temps complet à compter du 1er octobre 2025 correspondant au cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux (cat B)
- Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel en accroissement temporaire d'activité en application des dispositions de l'article L332-23 1° du code général de la fonction publique sur des fonctions de chargé de mission au sein des services techniques, à temps complet, à compter du 1er octobre 2025 jusqu'au 07 novembre 2025 sur le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux.
- Délibération portant mise à jour du tableau des emplois et des effectifs permanents
- Election des membres élus du conseil d'administration du CCAS à la suite de la démission d'un conseiller municipal – annule et remplace la délibération n°49/2025
- Compte-rendu des décisions prises par monsieur le Maire au titre de l'article L.2122-22 du CGCT ne donnant pas lieu à débat depuis le conseil municipal du 11 juillet 2025 ;

Le Maire,

Maire BERTY